

L'Adresse—M^{me} Beauchamp-Niquet

J'ai parlé des inquiétudes des gens de ma région et je les estime justifiées. C'est en mon nom personnel que je parle, mais je pense que mes amis Canadiens français surtout ont l'impression que ceux d'entre nous qui ne sont pas du Québec ne comprennent guère ni ne se soucient de ce qui se passe dans cette province. Je tiens à dire, monsieur l'Orateur, que ceux d'entre nous qui ne sont pas du Québec comprennent aussi les difficultés du Québec.

Je conviens avec le député de Lincoln (M. Mackasey) que le fait d'être député est une source d'enrichissement et nous ouvre des perspectives qui nous manqueraient autrement. Mes collègues et le chef de mon parti tâchent de comprendre les aspirations des Québécois, bien qu'ils ne vivent pas dans cette province.

Je supplie les députés de tous les côtés à la Chambre, et plus particulièrement ceux qui sont chargés d'élaborer les politiques et les changements constitutionnels, de ne pas faire cas de ce que pourraient dire ceux qui ne viennent pas du Québec, parce que nous nous préoccupons de l'avenir du Canada, nous nous préoccupons de l'avenir du Québec. En tant que Canadien qui a vécu la majeure partie de sa vie adulte en Saskatchewan, il m'importe que le Québec demeure dans le pays. Je tiens à dire à mes concitoyens canadiens qui habitent au Québec: Dites «non». Nous voulons de vous dans la Confédération. Nous avons besoin de vous.

Des voix: Bravo!

● (1730)

[Français]

Mme Suzanne Beauchamp-Niquet (Roberval): Monsieur le Président, lorsque nous nous sommes adressés à la population canadienne l'hiver dernier, nous lui avons annoncé le sens des attitudes que nous lui proposerions si elle nous redonnait sa confiance. Il y a quelques jours, le discours du trône confirmait notre intention d'apporter aux problèmes ressentis par la majorité des solutions qui favorisent précisément la majorité.

En un mot, le gouvernement a tenu parole comme le veut l'expression populaire. En un mot, l'énoncé des intentions du gouvernement canadien propose, à mon avis, des mesures réalistes pour nous tous, y compris pour les communautés résidentes sur tout le territoire du Saguenay et du Lac Saint-Jean. Cette région, l'une des plus typiques qui soient, présente tant par sa géographie physique que par son tissu social l'une de ces parties de pays qui pourrait presque se survivre à elle-même si les gens en décidaient ainsi. Description caricaturale bien sûr. Toutefois, elle explique bien ce caractère affiché par une population qui a appris à consentir d'abord d'elle-même avant de s'appuyer sur quelque recours de soutien en provenance de l'extérieur.

Madame le Président, l'économie régionale dépend, à ce titre, à l'instar d'autres régions excentriques du Québec et du Canada, sur l'exploitation des richesses naturelles. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on retrouve principalement l'industrie forestière, minière et hydro-électrique. Une industrie de transformation de ces richesses y est également développée.

Après une période de stagnation dans les années 1960, la population a connu depuis les années 1970 une légère augmentation, inférieure toutefois à la moyenne québécoise. Les principaux centres de la région, soit les villes d'Alma, Ville-de-la-Baie, Chicoutimi, Jonquière, ainsi que les villes de ma circonscription de Roberval, soit Roberval, Saint-Félicien, Norman-

din, Mistassini et la ville de Dolbeau où je suis maire, ces villes, dis-je, regroupent près de 80 p. 100 de la population totale de la région, évaluée à près de 300,000 personnes. Comme dans d'autres régions québécoises, je pense ici à l'Est du Québec, l'émigration des jeunes vers Québec ou Montréal symbolise partiellement un contexte de vie où de nombreux efforts restent encore à faire et où l'ingéniosité des gens mérite toute l'attention des centres gouvernementaux.

En 1977, monsieur le Président, par exemple au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le revenu personnel disponible était de 9 p. 100 inférieur à la moyenne québécoise et l'étude du marché du travail révèle un taux de chômage bien supérieur à celui du Québec en général. Les gains dans le niveau d'emploi se retrouvent au sein de l'industrie manufacturière, principalement depuis l'ouverture de l'usine Donahue à Saint-Félicien, et dans le secteur de la construction. Par exemple, le projet d'aménagement de l'Alcan à Ville-de-la-Baie a créé plus de 500 emplois depuis sa mise en chantier, il y a quelques mois. Le Centre de données fiscales de Revenu Canada à Jonquière, en plus de fournir des centaines d'emplois, pourra avec l'annonce des derniers jours, apporter un réservoir intéressant pour la main-d'œuvre disponible.

Pourtant, monsieur le Président, malgré ces points importants marqués en faveur de la croissance de notre région, il demeure évident que l'ossature de notre économie, soit les industries forestières, minières et hydro-électriques exigent une attention vigilante. Notre prospérité repose principalement sur l'exploitation et la transformation dans ces trois secteurs spécialisés. Or, comme la spécialisation des productions engendre directement une dépendance du rendement à l'égard des politiques gouvernementales et des fluctuations des marchés internationaux, et que ces trois industries sont conditionnées largement par la mesure des interventions gouvernementales, je me réjouis fortement de la perspective de l'établissement d'une politique industrielle cohérente, axée sur le développement des régions excentriques.

Par ailleurs, l'insistance accordée par le gouvernement canadien à l'utilisation des sources d'énergie autres que le pétrole, et je pense ici, monsieur le Président, à l'énergie produite à partir des déchets de bois, des écorces, par exemple, ne peut que favoriser la comptabilité concurrentielle des coûts de production. La consolidation des voies d'accès telle qu'envisagée dans le discours du trône procurera un autre élément de rationalisation des coûts de transport lesquels, comme on le sait, sont sans cesse croissants.

Il est donc à entrevoir dans un avenir assez proche, un encadrement propice à rassurer les principaux intervenants dans ces secteurs. Je constate avec soulagement la possibilité de convertir progressivement les énormes investissements accordés sous forme de programmes sociaux en investissements plus productifs. Et cela, comme l'a déjà souligné l'actuel ministre de l'Expansion économique régionale (M. De Bané), dans la mesure où une stratégie industrielle sera solidement doublée par des mesures fiscales et monétaires plus incitatives au réinvestissement. Je présume ici de l'étroite association du ministère des Finances dans toutes démarches de régionalisation, y compris la régionalisation de la politique fiscale.

Monsieur le Président, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est connue favorablement comme un des coins du Québec où la fierté est fort enthousiaste et où le sens de l'appartenance y est peut-être des plus enracinés. Un Jeannois ou un Bleuét, ça